



Salons de coiffure et salon de barbier

Les infections transmises par le sang, comme le VIH, l'hépatite B et l'hépatite C, peuvent être acquises et transmises dans les salons de coiffures et les salons de barbier. La prévention et la lutte contre les infections doivent être suivies afin de protéger tant les travailleurs des services personnels que les clients.

Il n'est pas nécessaire de voir du sang ou des liquides organiques sur les instruments pour qu'une infection ne survienne. Voici des exigences supplémentaires aux exigences de fonctionnement générales pour les établissements de services personnels.

Exigences en matière de prévention et de lutte contre les infections :

- Il faut se laver les mains :
 - avant et après chaque client;
 - avant d'enfiler des gants et après les avoir enlevés; et
 - entre les pauses.
- Les ciseaux, les tondeuses et les lames de rasoir réutilisables pour la coupe de cheveux devraient nettoyés et désinfectés au moyen d'un léger désinfectant, entre les clients.
- Les tondeuses, les coupe-cheveux, les tailleurs et les ciseaux qui peuvent accidentellement couper ou briser la peau doivent être nettoyés et désinfectés au moyen d'un désinfectant moyen ou fort.
- Les lames jetables à usage unique utilisées pour le rasage doivent être jetées dans un contenant approuvé pour objets pointus ou tranchants, immédiatement après chaque usage.
- Les rasoirs droits utilisés pour le rasage doivent être à usage unique ou nettoyés et désinfectés dans un autoclave, entre les clients.
- Les crayons hémostatiques ne doivent pas être utilisés sur les clients. Utilisez ce produit sous forme de poudre ou de liquide, au moyen d'un applicateur jetable.
- Les crochets utilisés pour faire des mèches au moyen d'un bonnet doivent être nettoyés et au moyen d'un désinfectant moyen ou fort.
- Gardez un dossier du client et des expositions accidentelles au sang et aux liquides organiques pendant au moins un an.
- Il est fortement recommandé au travailleur des services personnels d'obtenir le vaccin contre l'hépatite B.
- Les capes réutilisables doivent être utilisées avec une bandelette de cou ou une serviette lavée après chaque usage.

Exposition au sang et aux liquides organiques

- Documentez toute exposition au sang et aux liquides organiques.
- Gardez un dossier du client et des expositions accidentelles au sang et aux liquides organiques pendant au moins un an.
- Il est fortement recommandé au travailleur des services personnels d'obtenir le vaccin contre l'hépatite B.

COMMUNIQUEZ AVEC LA SUCCURSALE DU BUREAU DE SANTÉ DE VOTRE LOCALITÉ POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS.

Services de santé du Timiskaming

New Liskeard
705-647-4305
1-866-747-4305

Englehart
705-544-2221
1-877-544-2221

Kirkland Lake
705-567-9355
1-866-967-9355

Distribuée par :

